

L'OCCE, un partenaire éducatif

L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) fédère la vie de 102 Associations départementales regroupant 45 000 coopératives scolaires pour un effectif de près de 5 millions d'adhérents. Elles s'affirment comme un partenaire éducatif.

Définie par la circulaire ministérielle du 23 juillet 2008, la coopérative scolaire OCCE est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Les fondamentaux

La coopération à l'école peut se définir comme un système cohérent de valeurs et de principes issus des fondamentaux républicains, coopératifs, associatifs (aide, entraide, tutorat, cotisation volontaire, projet, conseil de coopérative,...), d'attitudes et de pratiques donnant du sens à l'Ecole et aux apprentissages (construction active de connaissances, découverte et respect de l'autre, débat démocratique...). Dans l'école, dans la classe, elle vise aux apprentissages prévus par les programmes de l'Education nationale par des pratiques pédagogiques coopératives intégrant des pratiques citoyennes. Une « Vie associative en acte » au quotidien en quelque sorte.

Partenaires

L'OCCE accompagne les enseignants dans leurs pratiques professionnelles par des formations, des outils pédagogiques et des propositions d'actions, dans les domaines artistiques, culturels et scientifiques. Partenaire éducatif au service des projets partenariaux, l'OCCE travaille aussi bien avec le tissu associatif local qu'avec les services éducation, culturels et Jeunesse des villes ou bien encore les lieux culturels : Maisons de quartier, théâtres, salles municipales...

Traçabilité

Par son système reconnu de contrôles, la coopérative OCCE garantit la traçabilité des subventions (quitus des parents d'élèves et Commissaires aux Comptes à l'échelle départementale). Son implantation locale lui permet de répondre aux situations diverses par des éléments adaptés et juridiquement fiables.

Un exemple d'action nationale OCCE

Porté disparu : comprendre la disparition des espèces et agir pour la préservation de la biodiversité

Lancée depuis décembre 2022, cette action pédagogique permet aux enseignants du CM1 à la 3^{ème} (cycle 3 et 4) de mobiliser leurs élèves grâce à une enquête coopérative. Cette investigation a pour but de comprendre les raisons du déclin de certaines espèces en France, déclin risquant d'aller jusqu'à leur disparition.

Porté disparu vise donc à les sensibiliser à la sauvegarde de la biodiversité sur le territoire français, autour des 5 espèces proposées. Cette nouvelle action OCCE répond ainsi aux recommandations issues de l'évaluation mondiale 2019 du rapport de l'IPBES.

A ce jour, c'est plus de 570 classes qui se sont inscrites, représentant près de 14 000 élèves répartis sur 83 départements français.

